









Réforme des retraites, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye, réforme du lycée professionnel : c'est toujours non ! Tous au rassemblement le 31 mai, tous en grève le 6 juin !

Espérant nous faire tourner la page des retraites, le ministre Ndiaye a mis à l'ordre du jour du Comité Social d'Administration ministériel du 31 mai les décrets et arrêtés sur la « revalorisation » et le « pacte enseignant ».

Le « pacte » est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues. Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels, alors qu'une enquête de la DEPP a fait la lumière sur la réalité du temps de travail des enseignantes et enseignants (la moitié travaille plus de 43h par semaine) et que des chiffres de l'observatoire du bien-être confirment les conditions de travail difficiles pour la profession : la moitié des personnels est en état d'épuisement avancé. Dans le contexte de négociation des nouveaux plans d'action Egalité professionnelle dans notre ministère, où la demande sociale est forte, le pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes.

D'autre part, le pacte va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Nos organisations contestent le choix du déploiement des réformes à coup de pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation.

Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle. Cette réforme contraindra les élèves à « s'orienter » au sein d'une offre de formation soumise aux seuls besoins des entreprises locales. Les jeunes des lycées professionnels seraient non seulement privés de diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives, mais constitueraient aussi une main d'œuvre bon marché mise à la disposition du patronat en augmentant le temps de formation en entreprise. La «gratification » qui serait versée aux élèves durant leur stage (au mieux 2,85 euros par heure de stage) serait uniquement à la charge de l'État et ne coûterait rien aux entreprises. Avec la disparition prévues de 80 filières, c'est un plan massi de destuction des emplois statutaires des profs de LEP. Il s'agit d'un passage en force de la part du gouvernement, de la même manière que pour la réforme des retraites dont nous demandons toujours le retrait.

Nos organisations refusent le Pacte et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du pacte dans celle prévue pour le Socle. Nous revendiquons de véritables augmentations salariales en particulier par l'augmentation du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation.

Réforme des retraites, « Pacte enseignant » Macron-Ndiaye, réforme du lycée professionnel : c'est toujours NON !

Nos organisations FSU 11, Unsa Education 11, FNEC-FP-FO 11, Snalc 11 et SUD éducation 11 appellent les personnels à se rassembler, le mercredi 31 mai (jour du CSA ministériel), à 14h30, devant DSDEN à Carcassonne. Elles tiendront une conférence de presse à cet endroit.

Avec les confédérations et organisations syndicales interprofessionnelles, elles appellent les personnels de l'Education nationale à être massivement en grève mardi 6 juin pour exiger l'abrogation de la loi sur les retraites !